

REPUBLIQUE FRANCAISE

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

DU LUNDI 5 DECEMBRE 2022

BM2022/12/05/01 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN (FIM)

DATE DE LA CONVOCATION : 29 novembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 44

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre-Yves MARTIN

LE BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5219-1,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59,

Vu le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

Vu la délibération CM2016/02/18/03 du Conseil de la métropole du Grand Paris portant délégation de compétence au Bureau pour prendre des décisions dans des domaines limitativement énumérés parmi lesquels les décisions d'octroi de financement au titre du FIM,

Vu les délibérations CM2016/09/21 portant création du fonds d'investissement métropolitain et CM 2020/12/01/25 portant modification du règlement intérieur du fonds d'investissement métropolitain et attribution de subventions au titre du fonds d'investissement métropolitain,

Vu la délibération 2017/12/08/04 du Conseil de la métropole du Grand Paris portant déclaration d'intérêt métropolitain en matière d'aménagement de l'espace métropolitain,

Vu la délibération 2017/12/08/05 du Conseil de la métropole du Grand Paris portant déclaration d'intérêt métropolitain en matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel,

Vu la délibération n°CM2017/08/12/09 du Conseil de la métropole du Grand Paris relative à la compétence « Lutte contre les nuisances sonores » de la métropole du Grand Paris, la délibération n°CM2017/08/12/10 du Conseil de la métropole du Grand Paris relative à la

compétence « Lutte contre la pollution de l'air » de la métropole du Grand Paris, la délibération n°CM2017/08/12/11 du Conseil de la métropole du Grand Paris relative à la compétence « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » de la métropole du Grand Paris, et la délibération n°CM2017/08/12/12 du Conseil de la métropole du Grand Paris relative à la compétence « valorisation du patrimoine naturel et paysager » de la Métropole du Grand Paris,

Vu la délibération n°CM2017/08/12/13 du Conseil de la métropole du Grand Paris relative à la compétence GEMAPI de la métropole du Grand Paris,

Vu la délibération CM2018/12/07/01 du Conseil de la métropole du Grand Paris portant définition de l'intérêt métropolitain en matière d'amélioration du parc immobilier bâti, et de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre,

Vu l'avis du comité d'examen du FIM réuni le 23 novembre 2022,

Vu projet de convention-type précisant les modalités de versement de cette subvention d'investissement annexé à la présente délibération,

Considérant que les demandeurs ont sollicité l'attribution d'une subvention au titre du fonds d'investissement métropolitain pour des projets qui s'inscrivent dans les compétences et priorités affichées par la Métropole,

Considérant l'intérêt, à titre dérogatoire et exceptionnel, d'ouvrir le bénéfice du FIM aux projets démarrés entre le 24 mars 2020 et le 5 décembre 2022, quelle que soit la date d'attribution de la subvention,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE l'octroi de subventions en investissement d'un montant total de 17 221 009 euros pour les projets et personnes publiques suivants :

Au titre de l'aménagement de l'espace métropolitain

Personne publique à financer	Localisation	Objet	Subvention exprimée en euros (€)
EPT Plaine Commune	Saint-Denis	Aménagement cyclable sur la rue de la liberté et l'avenue de Verdun	120 894
Ivry-sur-Seine	Ivry-sur-Seine	Création d'une Micro-folie	15 714
Marolles-en-Brie	Marolles-en-Brie	Aménagement d'une voie verte	105 148
Meudon	Meudon	Création d'une Micro-folie	61 200
Neuilly sur Marne	Neuilly sur Marne	Création d'une Micro-folie	15 688

Rueil-Malmaison	Rueil-Malmaison	Création d'une Micro-Folie	136 363
Villejuif	Villejuif	Déploiement de 100 arceaux vélos	9 816
TOTAL			464 823 €

Soit 464 823 € pour 7 dossiers

Au titre du développement économique

Personne publique à financer	Localisation	Objet	Subvention exprimée en euros (€)
Bagneux	Bagneux	Création d'une ressourcerie	123 109
Sceaux	Sceaux	Achat de deux locaux commerciaux Place du Général de Gaulle et Impasse du Marché	508 944
TOTAL			632 053 €

Soit 632 053 € pour 2 dossiers

Au titre de la protection de l'environnement (hors rénovation thermique)

Personne publique à financer	Localisation	Objet	Subvention exprimée en euros (€)
Antony	Antony	Acquisition de véhicules électriques (3 voitures, un triporteur, un vélo) et d'une borne de recharge	9 081
Arcueil	Arcueil	Désimperméabilisation et végétalisation de la cour de l'école Jean Macé	104 976
Asnières-sur-Seine	Asnières-sur-Seine	Acquisition de 2 scooters électriques et 1 véhicule électrique pour les agents de la police municipale	24 153
Boissy-Saint-Léger	Boissy-Saint-Léger	Renaturation de l'avenue du Progrès	25 898
Bonneuil-sur-Marne	Bonneuil-sur-Marne	Acquisition d'un véhicule utilitaire à énergie propre	13 950
Boulogne-Billancourt	Boulogne-Billancourt	Pérennisation de l'écosystème de l'école des sciences et la biodiversité	98 267
Charenton le Pont	Charenton le Pont	Acquisition de 2 vélos électriques	1 700
Charenton le Pont	Charenton le Pont	Végétalisation de la place Aristide Briand	29 381
Chennevières-sur-Marne	Chennevières-sur-Marne	Acquisition d'un fourgon électrique	8 046
Chevilly Larue	Chevilly Larue	Acquisition de deux véhicules électriques	12 527
Clamart	Clamart	Acquisition d'une balayeuse électrique	123 854
Coubron	Coubron	Acquisition d'un véhicule électrique pour les besoins de la Police municipale	9 560

Courbevoie	Courbevoie	Acquisition de 5 véhicules propres	38 330
Courbevoie	Courbevoie	Réhabilitation du Parc de Bécon (2eme phase, secteur D)	114 541
Drancy	Drancy	Acquisition de 4 véhicules électriques	32 241
EPT Paris Est Marne et Bois	Champigny-sur-Marne	Acquisition de deux bonnes à ordures ménagères électriques, deux bornes de recharges et deux bennes à hydrogène	744 000
EPT Plaine Commune	Saint-Denis	Acquisition de 3 véhicules électriques	39 296
Fontenay-aux-Roses	Fontenay-aux-Roses	Création du parc public Scarron	146 217
La Garenne Colombes	La Garenne Colombes	Acquisition de véhicules électriques (2 vélos et 1 voiture)	8 700
La Garenne Colombes	La Garenne Colombes	Végétalisation du square Verdun Nord	121 998
Le Bourget	Le Bourget	Végétalisation de la partie Est du square Charles de Gaulle	77 137
Le Kremlin Bicêtre	Le Kremlin Bicêtre	Acquisition de quatre véhicules propres	96 538
Les Pavillons-sous-Bois	Les Pavillons-sous-Bois	Plantation de 45 arbres allée Henri Barbusse et allée Robert Estienne	22 887
Livry Gargan	Livry Gargan	Achat de véhicules électriques et installation de 8 bornes électriques	106 664
Malakoff	Malakoff	Désimperméabilisation des abords du Stade Marcel Cerdan	34 716
Meudon	Meudon	Création d'un jardin collectif rue Michel Vignaud	32 348
Montreuil	Montreuil	Acquisition de 11 véhicules électriques	85 763
Neuilly sur Marne	Neuilly sur Marne	Acquisition de 3 triporteurs électriques	4 091
Neuilly sur Marne	Neuilly sur Marne	Création d'un jardin partagé dans le secteur du Croissant Vert	60 512
Noisy le Grand	Noisy le Grand	Projet d'agriculture urbaine dans le quartier de Mont de l'Est	815 542
Ormesson	Ormesson	Végétalisation des abords de l'escalier des Châtelets	5 089
Romainville	Romainville	Acquisition de 5 véhicules électriques et 3 vélos électriques pour la police municipale	54 042
Romainville	Romainville	Pose de capteurs d'analyse de la pollution de l'air	8 573
Saint-Cloud	Saint-Cloud	Travaux énergétiques à la piscine des Tourneroches	13 960
Saint-Maurice	Saint-Maurice	Acquisition de 3 véhicules électriques et de 2 bornes de recharge	23 890
Saint-Ouen	Saint-Ouen	Acquisition de 11 véhicules propres	69 993

Savigny-sur-Orge	Savigny-sur-Orge	Projet de plantation d'arbres sur 9 sites de la commune	20 820
Sevran	Sevran	Acquisition de 3 tondeuses électriques	4 397
Suresnes	Suresnes	Pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de l'école élémentaire Bertly Albrecht	26 085
Suresnes	Suresnes	Végétalisation de la rue Claude Burgod et des écoles Dunant et Wilson	150 999
Thiais	Thiais	Achat d'un véhicule électrique	7 070
Tremblay-en-France	Tremblay-en-France	Raccordement du groupe scolaire Brossolette Triolet au réseau de chauffage urbain géothermique	23 129
Valenton	Valenton	Acquisition de trois véhicules électriques pour les services techniques	20 570
Vaujours	Vaujours	Acquisition de trois vélos électriques pour la Police Municipale	1 050
Villejuif	Villejuif	Acquisition de 20 véhicules électriques et installation de 20 bornes électriques de recharge	122 154
Villemomble	Villemomble	Acquisition d'une fourgonnette électrique	7 712
Villeneuve-la-Garenne	Villeneuve-la-Garenne	Acquisition d'un véhicules poids lourd au GPL et d'une voiture électrique	52 517
Vincennes	Vincennes	Végétalisation des toitures de l'école Jean Monnet	90 111
Vitry-sur-Seine	Vitry-sur-Seine	Plantation d'une frange boisée le long des berges de Seine	41 096
TOTAL			3 786 171 €

Soit 3 786 171 € pour 49 dossiers

Au titre de la Protection de l'environnement (rénovation thermique)

Personne publique à financer	Localisation	Objet	Subvention exprimée en euros (€)
Argenteuil	Argenteuil	Dimension thermique de la construction du groupe scolaire des 4 vents	941 458
Argenteuil	Argenteuil	Rénovation thermique de la médiathèque Elsa Triolet	150 000
Asnières-sur-Seine	Asnières-sur-Seine	Remplacement de menuiseries extérieures au sein du théâtre d'Asnières-sur-Seine et des bâtiments Lucie Aubrac et crèche Eau Vive	31 516
Asnières-sur-Seine	Asnières-sur-Seine	Travaux de menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville et de la maternelle du Parc	19 337
Aulnay-sous-Bois	Aulnay-sous-Bois	Travaux sur un vestiaire du terrain de rugby du Moulin neuf	12 729

Bobigny	Bobigny	Dimension thermique de la construction du groupe scolaire Pont de Pierre et création de sa cour en oasis	1 000 000
Boulogne-Billancourt	Boulogne-Billancourt	Rénovation de la production de froid de la patinoire	250 000
Champigny-sur-Marne	Champigny-sur-Marne	Rénovation thermique du stade Léon Duprat et végétalisation de la toiture	375 773
Chevilly Larue	Chevilly Larue	Dimension environnementale de la construction d'une école et d'un équipement sportif	941 477
Clichy-la-Garenne	Clichy-la-Garenne	Rénovation thermique des locaux de la police municipale et des agents de surveillance de la voie publique	196 080
Drancy	Drancy	Travaux d'économie énergétique de l'école J.P. Timbaud	587 510
Drancy	Drancy	Rénovation énergétique de la maternelle Jorissen	305 854
Epinay-sur-Seine	Epinay-sur-Seine	Dimension énergétique de la rénovation du Groupe scolaire Pasteur	1 000 000
Epinay-sur-Seine	Epinay-sur-Seine	Isolation thermique de la maison de l'environnement	500 000
EPT Grand Orly Seine Bièvre	Viry-Châtillon	Rénovation énergétique de la patinoire des Lacs à Viry-Châtillon	345 300
Fontenay-aux-Roses	Fontenay-aux-Roses	Rénovation thermique de l'Accueil de Loisirs Pierre Bonnard	256 023
Fresnes	Fresnes	Rénovation thermique de l'hôtel de Ville	20 829
Fresnes	Fresnes	Réhabilitation de la toiture de la bibliothèque Gabriel Bourdin	123 294
Garches	Garches	Remplacement de 2 pompes à chaleur dans la crèche de la Rose des Vents et mise en place d'un compteur calorifique à l'espace Ramon	17 547
Garches	Garches	Dimension thermique de l'extension et la rénovation de la crèche Gaston Ramon	126 741
Le Perreux-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne	Rénovation thermique d'une salle d'activités physiques et sportives	176 003
Marnes-la-Coquette	Marnes-la-Coquette	Rénovation thermique de l'école de la Marche	36 258
Neuilly Plaisance	Neuilly Plaisance	Rénovation thermique de l'ancienne "Ferme Terrisse" pour accueillir les services municipaux	344 355
OPH Colombes Habitat Public	Colombes	Réhabilitation thermique d'une résidence au 128 avenue de Stalingrad	945 883
Pantin	Pantin	Dimension thermique de la construction d'une halle sportive	1 000 000

Rosny-sous-Bois	Rosny-sous-Bois	Rénovation thermique de la maternelle Bois Perrier	806 400
Rueil-Malmaison	Rueil-Malmaison	Rénovation thermique du groupe scolaire George Sand	557 254
Saint-Maurice	Saint-Maurice	Rénovation énergétique de la crèche Delacroix, remplacement des radiateurs de la médiathèque Delacroix, remplacement des fenêtres du théâtre et de l'école du centre	252 907
Saint-Maurice	Saint-Maurice	Rénovation énergétique du complexe omnisport évolutif couvert	767 434
Sèvres	Sèvres	Dimension thermique des travaux de l'école de Musique	250 000
TOTAL			12 337 962 €

Soit 12 337 962 € pour 30 dossiers

APPROUVE le projet de convention-type joint, qui définit les modalités de versement de cette subvention d'investissement.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer chaque convention relative aux subventions d'investissement, et à prendre tout acte pour l'exécution de la présente délibération.

AUTORISE le Président ou son représentant à procéder au contrôle de la réalisation des projets d'investissement financés par la métropole du Grand Paris au travers du fonds d'investissement métropolitain.

PRECISE que le bénéficiaire de la subvention s'engage à réaliser l'intégralité de la dépense déclarée et qu'un remboursement à due concurrence du trop-perçu pourra, à défaut, être demandé par la métropole du Grand Paris.

PRECISE que par dérogation au règlement en vigueur du fonds d'investissement métropolitain, et à titre exceptionnel, les projets démarrés entre le 24 mars 2020 et le 5 décembre 2022 peuvent à titre exceptionnel faire l'objet d'une subvention au titre du fonds d'investissement métropolitain indépendamment de la date d'attribution de la subvention.

PRECISE que les subventions seront imputées en section d'investissement sur l'autorisation de programme « ZI5100004-Fonds d'investissement métropolitain », opération « 20013 Fonds d'investissement métropolitain ».

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Le Président de la métropole
du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.